Recherches ultimes Recherches sublimes

2022

Table des matières

La propriété comme liberté ? 5
CC-BY 2024 6

La propriété comme liberté ?

Histoire Tiers lieu et maîtrise du foncier / histoire des squats » **à compléter TO DO**

Le souhait d'autonomie en terme de locaux fait partie intégrale du projet Flux depuis son origine. L'attention importante portée à cela s'explique entre autre avec des expériences négatives de certain·es fondateur·ices dans leurs engagements associatifs et militants : la collectivité locale (2014 - 2020) a notamment refusé de mettre à disposition des espaces pour des ateliers d'autodéfense féministe. Les conditions de travail et d'accueil ainsi que la capacité d'agir d'associations militante sont donc fortement impactés par les aléas de la politique locale. Ajourd'hui, à Flux, ce sont les adhérents et la collégiale qui décident qui est accueillit, à qui nous louons des salles, quelles évènements culturelles ou militants nous avons envie de soutenir.

Nous avons aussi pu observé dans les dernières années qu'avec la hausse des loyers sur le territoire, beaucoup de projets locaux sans foncier ont dû partir de Quimper ou alors carrément arrêter leur activité. Accéder à la propriété en tant que association, cela signifie pour nous améliorer nos conditions de travail en ayant accès à des espaces dans le centre ville (beaucoup trop cher en location) et maîtriser les charges que nous coûte l'accès à ces espaces : les loyers augmentent sans cesse - par contre nous savons exactement combien d'argent nous devons à la banque pour rembourser notre prêt.
Cette visibilité est très précieuse et permet une pérennité des actions et de la gestion globale de notre projet. Elle nous permet aussi rester optimiste dans un monde de plus en plus hostile aux valeurs que nous défendons.

Cependant, la propriété foncière amène également avec elle des défis. Nous ne somme

Défis : Charge mentale, location d'une partie de nos salles, non gratuité des salles/place.

CC-BY 2024